



Assemblée générale du 15 mai 2021 **En visioconférence**

En amont de cette AG, les secrétaires de clubs ont pu inscrire leur représentant via un formulaire, lesquels ont reçu un lien pour se connecter.

Il a été décidé de limiter les « présences » à une seule connexion par club afin d'éviter les éventuels bugs inhérents à ce genre de visio, même si le CP s'est doté d'un abonnement à une plateforme performante à priori.

Le Luxembourg est la seule province qui organise une assemblée générale en visio-conférence. Ailleurs, il s'agit d'une simple AG par échange de mails ou reportée à septembre. Les conclusions à en tirer (d'un point de vue organisationnel) le seront en aval.

En préambule de l'AG, une explication est donnée concernant la méthode pour prendre la parole et la vérification de cette compréhension est faite à l'occasion de la prise des présences.

1. Vérification des pouvoirs.

a. procuration(s)

- 50 clubs présents
- 4 clubs représentés

b. nombre de votants

Aucune élection n'est prévue aujourd'hui, ce décompte n'est donc pas essentiel.

2. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale précédente.

PV approuvé à l'unanimité (à « main levée » virtuellement)

3. Allocution du président.

Comme de coutume, nous entamerons cette assemblée par une minute de silence en l'honneur et en souvenir de tous ceux proches ou connaissances qui nous ont quitté depuis la dernière assemblée générale...

Je dois, d'abord excuser Daniel Jeanfils, retenus par des obligations familiales ainsi que Patrice Giannini qui lui est en session de cours d'entraîneur à Blégny ...

Nous venons de vivre la saison la plus noire, bien que blanche, de notre histoire récente. Seule la guerre avait interrompu partiellement nos compétitions pongistes dans le passé. Il faut savoir que la FRBTT est maintenant nonagénaire puisqu'elle existe depuis 1931. Et depuis 1932, il y a toujours eu un champion de Belgique série A sauf en 1945 et jusque maintenant en 2021.

Et si la FRBTT a aujourd'hui 90 ans, c'est en 1971 que les fédérations Nord et Sud Luxembourg ont fusionné sous l'égide de la FRBTT et ont pris la forme actuelle avec les premiers interclubs luxembourgeois qui ont été disputés en 1971-1972.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette saison pourrie qui ne permettra, évidemment pas, de distribuer les récompenses habituelles mais je préfère avoir confiance en l'avenir et espérer une saison 2021-2022 pleine de promesses et de renouveau.

Pour fêter dignement nos 50 ans, nous avons obtenu l'organisation des championnats de Belgique série A 2021, ainsi que 2022. Ces événements se dérouleront dans le cadre somptueux des installations de Garisart à Arlon. La presse en a d'ailleurs longuement fait l'écho dans ses récentes éditions.

Compte tenu de la pandémie et de la saison blanche, la fédération a décidé de geler les classements. Donc cette année, comme vous avez pu le constater les réclamations de classement étaient limitées. Seuls les joueurs ayant disputé au moins 10 rencontres individuelles pouvaient réclamer. Et il est fort probable que dans l'avenir les réclamations ne soient plus autorisées ou strictement limitées.

En effet ; la fédération a décidé d'adopter, à l'instar de nos voisins français, le classement numérique. Ce qui signifie que dans l'avenir, vous obtiendrez un nombre de points, en fonction de vos victoires et défaites. Ainsi par exemple si vous avez entre 1100 et 1200 points, vous serez D0 ; et si vous avez entre 1700 et 1900 pts, vous serez B4. Maintenant, ces chiffres sont imaginaires mais c'est ainsi que cela fonctionnera. Bien entendu sera largement explicité avant le début de la saison. L'idéal avec ce système serait de renoncer à la liste de forces et de passer à un système de noyaux afin d'assouplir la composition des équipes et aussi d'éradiquer les joueurs fantômes.

Malheureusement, ce système n'a pas obtenu le quorum suffisant lors du conseil national de février et nous allons devoir fonctionner avec des classements numériques où les réclamations seront exclues et une liste de forces. Ce qui pourraient obliger des gens qui se détestent à jouer ensemble.

*Dans ce même conseil national, la proposition du Luxembourg introduite sur base d'une proposition du club de St-Pierre, a été rejetée de justesse. Je vous résume cette proposition très succinctement : « **Idéalement, il faudrait que le 1^{er} joueur de l'équipe inférieure ait un indice plus grand ou égal à l'indice du 3^{ème} joueur jouant effectivement dans l'équipe supérieure** » Bien entendu nous réintroduirons cette proposition cette année.*

A l'aile francophone, il a été évoqué l'idée d'organiser des compétitions pendant les vacances ou même début septembre pour tous nos joueurs en manque. Mais il est un peu prématuré de développer ce point maintenant car nous ne connaissons pas encore les protocoles à appliquer pour les compétitions en intérieur. Dès que nous en saurons plus, je me permettrai de solliciter votre aide pour mettre quelque chose en place qui pourrait s'appeler challenge d'été ...

Et je voudrais terminer en réitérant ma confiance dans l'avenir et dans la volonté de nos dirigeants de clubs de faire perdurer et même grandir notre sport dans le futur.

Merci de votre attention et normalement je devrais vous offrir une tournée générale mais je vais me contenter de boire un verre à votre santé...

4. Rapport de la secrétaire.

- Récapitulatif d'affiliation (tableau envoyé par mail).

- Composition de comité : à ne renvoyer en version papier que si celle-ci a changé.

La dernière compo papier reçue au secrétariat provincial reste toujours l'officielle.

Les changements faits sur le site ne sont valables qu'à partir du moment où la nouvelle version papier est arrivée au secrétariat.

- Cotisations : pas d'augmentation ni d'indexation.

- Organisations provinciales : étant donné que rien n'a été organisé en 2020-2021, nous repartons avec les mêmes clubs, pour autant qu'ils soient toujours en mesure de prendre l'organisation en charge. Si tel n'était pas le cas, prévenir le CP le plus rapidement possible afin de refaire un appel à candidature.

- Question : Assurances omniums équipes : ristourne ?

(réponse du trésorier de l'AFTT, en aval de l'AG : rien n'est prévu pour le moment du côté d'Ethias).

5. Situation financière.

Budget et bilan seront présentés lors de l'AG de septembre.

Mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer une perte d'environ 6600 €, qui correspond à peu de choses près à l'aide covid provinciale aux clubs.

Le CP avait constitué, fort heureusement, de solides réserves pour faire face à de semblables désagréments.

6. Rapport du responsable interclubs + vétérans

- Le fichier d'inscription des équipes, envoyé par mail aux secrétaires, a été pré-complété avec les équipes de la saison 2020-2021. Ne pas hésiter à le changer en cas d'erreur fortuite.

- la date limite de ré-inscription des équipes a été reculée au 15 juillet pour laisser un peu plus de latitude aux clubs, qui sont dans l'expectative en ce qui concerne la ré-activation de leurs joueurs après ces 2 saisons noires.

- Confection des séries : le CP a décidé de les refondre avec les équipes inscrites la saison passée. Donc malheureusement, pour certains qui nous avaient fait la demande, aucune équipe ne montera ou ne descendra, malgré le fait que certaines ne seront pas ré-inscrites ; les « trous » ne seront pas bouchés, car le CP n'a trouvé aucun critère véritablement objectif que pour accorder une montée à un club qui en ferait la demande...

Et si on dit oui à un, pourquoi pas à 20 ? La situation deviendrait ingérable, injuste et non équitable. Celle-ci sera néanmoins ré-évaluée après le 15 juillet et le CP prendra les dispositions nécessaires au bon fonctionnement de son interclubs si de trop gros « trous » devaient apparaître dans certaines divisions.

- Le tableau montées-descentes sera prêt pour septembre, comme d'habitude.

- Séries de 10 : à l'évocation des séries de 10 par un représentant qui regrettait l'absence d'un véritable débat entre tous les clubs :

* l'organisation de l'interclubs provincial est une prérogative du CP ; celui-ci avait sa propre opinion, mais a quand même décidé de demander l'avis des clubs avant de prendre sa décision définitive, car celle-ci aura une incidence non négligeable sur tous les affiliés et les clubs.

* finalement, la manière dont s'est déroulée cette demande d'avis des clubs la saison dernière est peut-être plus positive que si l'AG s'était déroulée en présentiel ; en effet, dans ce cadre, les représentants votent directement, en leur âme et conscience. Ici, en août dernier, les clubs ont eu l'occasion de demander l'avis de leurs joueurs avant de voter... Et tous les tenants et les aboutissants avaient été énoncés par mail et via le site officiel.

* le CP vous invite (à posteriori à cette AG) à relire les PV de réunions etc qui sont toujours visibles sur le site si vous voulez vous remémorer les points positifs et négatifs de cette réforme.

- Programme Scoresheet : présentation.

- Programme similaire pour les délégués interclubs (= question d'un représentant) : il n'existe apparemment rien de tel au niveau de l'AFTT, mais ce genre de programme étant souvent développé par un privé, si quelqu'un connaît quelqu'un... qui pourrait faciliter la vie des délégués interclubs... Il existe un programme via le site « résultats », mais le problème est qu'il n'y a que les secrétaires qui ont les droits d'accès, et ce n'est pas spécialement celui-ci qui est délégué interclubs. Le CP interpellera les personnes adéquates afin de pouvoir élargir ces droits.

- Signature électronique pour les feuilles de matchs (= question d'un représentant) : la proposition sera remontée au niveau de l'AFTT.

- Interclubs vétérans : se ré-inscrire via le document reçu par mail pour le 15 juillet.

7. Interpellations éventuelles

- pas d'interpellations reçues.

8. Elections statutaires (échéances des mandats).

Néant.

Prochaine échéance en mai 2022.

Un appel à candidatures est lancé ; certains membres du CP se trouvant vieillissants (NDRL : ce n'est pas la rapporteuse qui le dit !!!), un peu de sang frais, d'apport de nouvelles idées et/ou de bras - cerveaux supplémentaires et/ou de nouvelles compétences individuelles qui n'existent pas au sein du CP actuel ne seraient pas superflus.

9. Propositions éventuelles de modifications aux statuts, R.O.I. et règlements sportifs

Ré-introduction de la proposition du club de Saint-Pierre (voir discours du président ci-dessus).

10. Débats éventuels / questions

- Distribution des coupes et médailles aux lauréats 2019-2020 : la prochaine cérémonie de remise des prix risque d'être assez longue. Venez avec des camionnettes et des remorques, car le stock à vider risque d'être important.

- Interclubs féminin : sondage

* celui-ci était minimaliste car difficile de trouver une plate-forme de sondages qui fonctionne avec des sous-questions sans que ça ne coûte la blinde.

* les premiers résultats montrent que ce sera, comme d'habitude (car c'est le 3^{ème} sondage sur 10 ans) très difficile de concilier les points de vue.

* la seule solution pour que le championnat dames soit à nouveau attractif (c'est-à-dire pouvoir jouer sans devoir faire 8000 km et/ou jouer tout le temps contre les mêmes joueuses et/ou avec un certain niveau) serait ... d'obliger les dames à jouer en dames avant de jouer en interclubs masculin, et ainsi ré-élargir la base qui engendrerait inévitablement une hausse de niveau, de nombre d'équipes, et qui réduirait les déplacements.

Comment arriver à cet objectif sans « perdre » les dames qui ont l'habitude et aiment jouer en interclubs messieurs ? ...

Le sujet est sur la table de l'AFTT et, comme d'habitude, depuis des années, le débat est sans fin. (NDRL post AG : Le CP, de par la numérisation de ses archives, a retrouvé un PV de réunion de 1985 qui indique une mission intitulée « Analyse de l'interclubs féminin » (!!!).

* Le CP prévoit encore de longues heures de discussion afin de trancher le futur problème des séries et divisions provinciales féminines. Il n'y a pas de bonne solution...

- Transfert entrant à partir de la VTTL :

S.4.7.3.1 Demande de transfert d'un affilié de l'Aile Néerlandophone

Tout adhérent affilié à l'Aile Néerlandophone de la FRBTT qui désire solliciter un transfert en faveur d'un cercle sportif de l'AFTT doit suivre les règles et la procédure prévues par l'Aile Néerlandophone de la FRBTT.

Donc le joueur doit d'abord démissionner de son club avant de se mettre sur la liste des transferts.

- Périodes de vacances scolaires : « carnage » concernant les disponibilités des joueurs...

→ Que va-t-il se passer avec la réforme des vacances scolaires ?

→ Ne serait-ce pas un argument favorable aux séries de 10 ?

→ Réflexion déjà diffusée dans les PV antérieurs :

Les joueurs/délégués interclubs voudraient :

- ne pas commencer le championnat avant mi-septembre

- ne pas le terminer après les vacances de Pâques

- ne pas jouer lors des vacances scolaires

- ne pas jouer pendant les examens de décembre

- ne pas jouer pendant les examens de janvier

Avec cette somme de conditions, difficile de trouver encore 22 journées de championnats entre septembre et avril...

- Inscriptions des équipes : ne serait-il pas (maintenant encore plus qu'avant !) primordial d'avoir une vraie réflexion interne à chaque club, afin de déterminer le nombre de joueurs à prévoir pour une seule équipe, afin de limiter les forfaits et WO qui ne sont jamais agréables ?

Réflexion d'un responsable liégeois : « Tous les joueurs veulent jouer les 22 journées... sauf quand ils sont indisponibles ! ». A nous de nous adapter...

- Gros travail de numérisation des archives de la province.

- Le système des noyaux (pour remplacer la liste de forces) a encore été recalé au niveau national, mais le projet s'améliore d'année en année et de plus en plus de dirigeants y sont favorables.

- Pour pallier les problèmes d'effectifs (surtout après l'arrêt covid qui a poussé quelques jeunes à goûter à d'autres sports), peut-être réduire les équipes de 4 à 3 joueurs ?

→ on nous a déjà aussi proposé de jouer en messieurs comme en dames car certains messieurs se sentent frustrés-lésés de ne jamais jouer de doubles ; on a déjà également eu la proposition inverse, qui est de passer de 3 contre 3 en dames à 4 contre 4 comme chez les messieurs... ou encore 4 contre 4 avec 2 simples et 2 doubles... une telle réforme pourrait être possible au niveau provincial, mais se révélerait finalement être une galère pour les clubs qui monteraient en régional / national avec l'habitude d'une telle forme de championnat... pour que cela fonctionne, il faudrait une décision nationale (ce qui n'est pas pour tout de suite, car ce genre de projet est loin de faire l'unanimité).

9. Clôture par le président.

Merci à tous pour votre « présence » et à très vite en présentiel...